

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 16 MARS 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledien.—Chateauguay, par Benjamin Sulte.—Revue et journaux.—Notes biographiques de Mgr Langevin (avec portrait).—La Baie des Chaleurs, par Raoul Renault.—La banque du Peuple.—La tragédie de Valleyfield.—Carnet du *Monde Illustré*.—Poésie : Le bonheur, par E. Z. Massicotte.—Héroïsme, par Karoli.—Une toute petite histoire, par François Rival.—La mode.—Monologie, par René Thémaeur.—Usages et coutumes, par Ann Sèph.—Variété : Les élections (avec gravure).—Rapport annuel de la banque du Peuple.—Jeux et récréations.—Feuilletons : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin ; Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—La tragédie de Valleyfield : L'assassin Shortis tirant son premier coup de feu sur Wilson ; La tragédie de Valleyfield : Portraits de l'assassin Shortis, des victimes, ainsi que des principaux personnages concernant cette terrible affaire (double page).—Portrait de Mgr Langevin, le futur archevêque de Saint-Boniface.—La mode : Toilettes de ville et de réception.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Les millionnaires américains s'amuse ; les uns se marient, d'autres divorcent, le plus grand nombre se plaisent à plumer les pigeons à deux pieds, sans plumes et certains vont même jusqu'à ennuoyer les miséreux.

M. et Mme Vanderbilt, gens ridiculement riches, mariés depuis vingt ans, viennent de faire prononcer leur divorce par la cour suprême de l'Etat de New-York.

Tous deux vivaient en paix depuis de longues années mais

.....une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.

Quand je dis une, c'est manière de parler, car ce n'est que la dernière qui a motivé la

bataille légale qui vient de se terminer par la victoire de l'épouse.

M. Vanderbilt, comme beaucoup d'autres millionnaires du reste, ne sachant que faire de son temps, s'amuse à donner des coups de canif dans son contrat de mariage, tant et si bien qu'il en avait fait une dentelle qui tenait à peine et sa femme n'a pas eu grand effort à faire pour le déchirer tout à fait.

Tous les torts étaient du côté du mari, il ne s'en est pas défendu, mais ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire c'est de voir l'épouse outragée demander, non seulement la destruction légale du lien qui l'unissait au mari volage, mais exige de celui-ci une toute petite rente annuelle de deux cent cinquante mille dollars.

Dans notre petit monde, on est plus fier que cela.

On ne divorce pas d'abord et quand une femme, poussée à bout par la mauvaise conduite de son mari, se sépare de lui on ne la voit jamais exiger de son tyran des sommes folles comme l'a fait cette grande dame américaine.

Mais il paraît que nous ne pouvons pas comprendre ces choses-là. L'intelligence de ces sortes d'affaires n'arrive qu'avec les millions.

Autre singularité de ce divorce : la femme a le droit de se remarier, mais le mari ne le peut pas... dans l'Etat de New-York ! Partout ailleurs il est libre de faire ce qu'il voudra.

* * M. Astor, autre Américain déplorablement millionnaire aussi, s'amuse, lui, à faire des misères à un pauvre diable qui a commis un crime vraiment pendable, et s'il échappe à la corde, ce ne sera certainement pas la faute de son richissime compatriote.

John Gravey—c'est le nom du miséreux—ne sachant où reposer sa tête, un soir d'hiver que la bise traversait ses haillons, avisa tout-à-coup le splendide hôtel Astor, tout illuminé, et, voyant les cheminées lancer dans la nuit des nuages de fumée, se dit qu'il devait faire chaud là-dedans et qu'il serait bon de dormir sous ce toit, qu'il supposait hospitalier.

Ne voulant déranger personne, John prit l'escalier de service et arriva sous les combles, dans une chambre de servante, qu'il jugea inoccupée, puis qu'on n'y voyait ni jupons, ni chapeaux, objets qui traînent généralement dans les chambres de servantes.

Il ne s'était pas trompé.

Le lit était doux, la température à point, tout était propre, bien tenu, que voulez-vous qu'il fit ?

Il se coucha, dormit à poings fermés, si bien même que, l'aube venue, ses ronflements sonores attirèrent l'attention des occupants des chambres voisines.

Grand émoi dans le palais ! On envoya quérir un policeman, qui cueillit sans pitié le malheureux au moment où il nageait en plein rêve de bonheur, et on le traîna au temple de Thémis sous accusation de "conduite désordonnée."

Désordonnée lui parut un peu raide, d'autant plus raide que, s'il avait été vu couché dehors, on l'aurait également accusé de conduite désordonnée ou de vagabondage, ce qui revient à peu près au même, de sorte que, couché dedans ou dehors, il était sûr d'être coffré.

Les miséreux sont malheureux malgré eux. John n'avait rien volé, rien abimé, rien sali, son seul crime était d'avoir dormi sous le même toit qu'un archi-millionnaire, mais il n'en fut pas moins condamné à cinq dollars d'amende.

Hélas ! ce jour là, John dut penser au divin crucifié, qui n'avait que la pierre pour oreiller sur le bord du chemin, et se dire que les Bal-

thazars du dix-neuvième siècle sont semblables à ceux d'autrefois, sans plus de pitié pour Lazare qu'aux temps bibliques.

La condamnation prononcée par la cour de police ne satisfait pas M. Astor qui fit arrêter une seconde fois John sur accusation de tentative de vol dans une maison habitée.

Pour le coup, l'affaire se corsait, et les journaux commencèrent à s'intéresser à cette lutte entre les millions et la misère.

Plusieurs avocats vinrent spontanément offrir leurs services au pauvre prisonnier, la presse paya les frais et l'affaire fut soumise au jury qui rapporta, on ne sait trop pourquoi, un verdict de "coupable de s'être introduit illégalement dans une maison."

Comme d'après la loi de l'Etat de New-York il n'existe pas de délit pareil, ce verdict ne signifiait absolument rien, mais un juge—un monsieur qui a des idées très vagues sur l'équité et la justice—supposant dit-il, que le jury avait omis d'ajouter les mots "dans l'intention de voler" prit sa plus belle plume, les écrivit sur le document officiel et condamna John à un an de prison.

Les protecteurs du condamné en appelèrent de ce jugement et, après de longues procédures et des plaidoiries sans fin, l'arrêt du juge fut cassé et la cause renvoyée devant la cour de police.

John n'est donc pas encore au bout de ses tribulations et, si on n'abandonne pas la poursuite, l'affaire pourra durer longtemps, avec cette différence toutefois que ce n'est plus précisément avec le pauvre que lutte le millionnaire mais avec le public.

Le congrès devrait bien faire une loi permettant de poursuivre les gens qui abusent de la permission d'être riches et sots.

* * Une aventure de millionnaire un peu plus gaie que les deux précédentes est celle de Mlle Gould, sœur du Plutus de ce nom.

Mlle Gould vient d'épouser M. de Castellane et de lui apporter deux millions de dollars de dot, ainsi que quelques maisons de ville et de campagne.

Ce mariage a fait beaucoup gloser. On a voulu le comparer à tant d'autres unions entre héritiers de noms et héritiers de dollars, on a prétendu que ce n'était ni plus ni moins qu'un marché et que l'épousée n'avait fait qu'acheter un nom en prenant mari.

Tout cela ne me paraît pas du tout prouvé, bien au contraire, et je proteste de toutes mes forces contre cette interprétation méchante. J'ai vu les photographies des jeunes époux. Mlle Gould est fort jolie et M. de Castellane est très beau garçon, jeune, distingué et même riche. Le couple est donc parfaitement assorti et, puisque le hasard a voulu qu'il tombe deux millions de la corbeille de la mariée, tant mieux ce sont deux millions de dollars qui passent en France.

Nos cousins d'outre mer y gagneront de plus l'avantage d'avoir une française de plus, une jeune et charmante femme qui saura aimer sa nouvelle patrie.

* * Il vint de mourir à Paris un journaliste brillant et vigoureux, Auguste Vacquerie, qui fut comme on le sait un des admirateurs les plus passionnés de Victor Hugo.

Voici une de ses plus belles pièces, admirable plaidoyer contre l'ignorance. C'est un sourd qui parle à un illettré :

Je suis sourd. Si c'est ce qui te fait rire,
Tu n'es pas très bon. Que puis-je pour toi
Cependant ? Pour être entendu de moi,
Voici mon carnet, tu n'as qu'à m'écrire.